



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
PARIS

PROCÈS-VERBAL

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE PARIS

JEUDI 5 FÉVRIER 2026

21H00 – 21H30

VISIOCONFÉRENCE

## **ÉTAT DES PRESENCES**

### **Représentants des clubs présents :**

- Jean FOURNIER – EN AVANT ! DE PARIS (représenté par pouvoir par Claire BARRANGE)
- Morgane SAINT-CAST – L'ANCIENNE DE PARIS
- Claire BARANGE – UNION ET AVENIR DE VINCENNES
- Julien PESCATORE - GRS GLACIERE XIII PARIS
- Florence LATOURNALD – GRS PARIS CENTRE
- Valérie SICLAY – GYM' PARIS 15
- Nicolas KORCHIA – PARIS TRAMPO 12
- Emilie KOENING – PARIS RYTHMIQUE
- Aymeric RECOPE DE TILLY – LA SALÉSIENNE DE PARIS (représenté par pouvoir par Elisa COHEN)

### **Clubs absents :**

- LES MARINES SPORTIVES DU CENTRE DE PARIS
- UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER
- CULTURE PARKOUR

### **Invités / participants sans droit de vote**

- Patrick WATEAU – Président – GRS PARIS CENTRE
- Josiane BASSAGET – Vice-Présidente 2 – GRS GLACIERE XIII PARIS
- Julie FELLER – Déléguée Technique Générale – GYM' PARIS 15
- Martine BLOND – Membre – EN AVANT ! DE PARIS
- Laurent BONNET – Membre – L'ANCIENNE DE PARIS
- Cécile CHAUVAT-BOUEDEC – Membre – GYM' PARIS 15
- Michel HAK – Membre – GRS GLACIERE XIII PARIS
- Marie-Dominique TATARD – Membre – GYM' PARIS 15
- Anne-Sophie ANDRIESSE – RT GR – GRS PARIS CENTRE
- Emilo CRUZ – RT PARKOUR – CULTURE PARKOUR
- Bertrand PREVOST – RT TRAMPOLINE – PARIS TRAMPO 12
- Arnaud DE VAUBOREL – Président – COMITE REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE
- Capucine BEGAUD – Responsable juge GAF – CDGYM 75
- Léa DELIN – Agent de développement CDGYM 75

## **ORDRE DU JOUR**

1. Restitution de l'Audit Financier 2022, 2023, 2024
2. Validation du Compte de résultat 2024
3. Validation du Bilan 2024
4. Approbation du Budget prévisionnel 2026
5. Accord sur la date de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire

| CLUB  | NB DE LICENCIES<br>au 31/08/2025 | REPRESENTANT                         | PRESENCE | NB DE VOIX<br>REPRESENTÉES |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|----------|----------------------------|
| EN AVANT I DE PARIS                         | 1 566                            | Jean FOURNIER<br>(POUVOIR)           | x        | 1 566                      |
| L'ANCIENNE DE PARIS                         | 276                              | Morgane SAINT-CAST                   | x        | 276                        |
| UNION ET Avenir DE VINCENNES                | 480                              | Claire BARANGE                       | x        | 480                        |
| GRS GLACIERE XIII PARIS                     | 344                              | Julien PESCATORE                     | x        | 344                        |
| GRS PARIS CENTRE                            | 338                              | Florence LATOURNALD                  | x        | 338                        |
| GYM' PARIS 15                               | 1 179                            | Valérie SICLAY                       | x        | 1 179                      |
| LES MARINES SPORTIVES DU<br>CENTRE DE PARIS | 21                               |                                      |          | -                          |
| PARIS TRAMPO 12                             | 56                               | Bertrand PREVOST                     | x        | 56                         |
| PARIS RYTHMIQUE                             | 59                               | Emilie KOENING                       | x        | 59                         |
| UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER                | 71                               |                                      |          | -                          |
| CULTURE PARKOUR                             | 51                               |                                      |          | -                          |
| LA SALÉSIEENNE DE PARIS                     | 18                               | Aymeric RECOPE DE<br>TILLY (POUVOIR) | x        | 18                         |
| <b>TOTAL DES VOIX</b>                       | <b>4 459</b>                     | <b>NOMBRE DE VOIX REPRÉSENTÉES</b>   |          | <b>4 316</b>               |
| <b>QUORUM STATUTAIRE REQUIS</b>             | <b>2 231</b>                     | <b>EN %</b>                          |          | <b>97%</b>                 |

## 1. Restitution de l'Audit Financier 2022, 2023, 2024 par l'Expert-Comptable

### MISSION

Monsieur SEL a été missionné pour réaliser un audit des exercices 2022, 2023 et 2024, afin d'apprécier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels du Comité Départemental sous la Présidence d'Annick SICLAY. Le rapport est présenté au Comité Directeur et ne nécessite pas d'approbation, étant un document d'expertise destiné à informer sur la situation financière de l'association.

### CONSTATS MAJEURS

Les travaux d'audit ont mis en évidence des anomalies récurrentes et significatives sur les trois exercices :

- Factures manquantes ou justificatifs insuffisants, malgré plusieurs demandes (jusqu'à 137 factures non reçues en 2023), rendant impossible la vérification de nombreuses dépenses, y compris des frais de réception et des courses diverses.
- Stocks non inventoriés et immobiliers sur les trois années, notamment pour les t-shirts et les gobelets → leur existence et leur valeur ne peuvent être confirmées.
- Compte livret partenaire de 2 500 € inexistant → actif fictif dans les bilans, sans contrepartie identifiée.
- Emprunts irréguliers au club de GYM' PARIS 15, passant de 1 500 € en 2022 à 3 177 € en 2024, sans convention ni encadrement prévu par les statuts.
- Rémunération des juges insuffisamment encadrée, absence de lien systématique entre les paiements et les feuilles d'émargement → contrôle interne défaillant.
- Incohérences comptables, notamment dans les colonnes N-1 du bilan 2024, remettant en question la fiabilité des rapprochements entre exercices.

## **CONCLUSION GENERALE**

À l'issue de ses travaux, Monsieur SEL n'est pas en mesure d'affirmer que les comptes des exercices 2022, 2023 et 2024 soient réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du résultat du Comité. Les irrégularités constatées, leur récurrence et l'absence de justificatifs suffisants ne permettent pas d'assurer la fiabilité complète des comptes présentés lors des Assemblées Générales passées.

## **OBSERVATION IMPORTANTE**

Ces anomalies récurrentes révèlent des insuffisances significatives dans la gestion passée, susceptibles d'affecter la crédibilité et la transparence du Comité. Elles nécessitent l'attention immédiate des instances compétentes afin de régulariser la situation et de mettre en place des procédures de contrôle interne fiables pour les exercices futurs.

Le Président informe les clubs que, pour toute question relative à l'audit, une réponse sera apportée par retour de courriel.

## **2. Validation du Compte de résultat 2024**

Le compte de résultat de l'exercice 2024 est présenté à l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que l'audit ne permet pas d'affirmer que les comptes de l'exercice 2024 sont réguliers, sincères et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière du Comité.

L'Assemblée Générale est ensuite appelée à se prononcer sur l'approbation du compte de résultat 2024.

### **Résultat du vote :**

- Pour : 0
- Contre : 3 137 voix
- Abstention : 1 179 voix

En conséquence, le compte de résultat de l'exercice 2024 n'est pas approuvé par l'Assemblée Générale.

## **3. Validation du Bilan 2024**

Le bilan de l'exercice 2024 est présenté à l'Assemblée Générale, dans le cadre de la restitution de l'audit portant sur le même exercice.

Il est rappelé que l'audit ne permet pas d'affirmer que le bilan de l'exercice 2024 est régulier, sincère et qu'il donne une image fidèle de la situation financière du Comité.

L'Assemblée Générale est ensuite appelée à se prononcer sur l'approbation du bilan 2024.

### **Résultat du vote :**

- Pour : 0
- Contre : 3 137 voix
- Abstention : 1 179 voix

En conséquence, le bilan de l'exercice 2024 n'est pas approuvé par l'Assemblée Générale.

#### 4. Approbation du Budget prévisionnel 2026

Le Comité Directeur a examiné et validé le budget prévisionnel 2026, en tenant compte du passage de l'agent de développement à temps plein.

Le Président rappelle que deux versions du budget avaient été établies :

- une version avec maintien de l'agent de développement à mi-temps,
- une version avec passage à temps plein de l'agent de développement, sans modification de la rémunération de référence.

Le Président met au vote de l'Assemblée Générale la version du budget intégrant le passage à temps plein.

#### Résultat du vote :

- Pour : 3 081 voix
- Contre : 1 179 voix
- Abstention : 56 voix

Le budget prévisionnel 2026 avec plein temps de l'AD est adopté à la majorité.

#### 5. Accord sur la date de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président informe l'Assemblée Générale qu'une demande écrite de convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire a été formulée par sept clubs sur douze, sollicitant la révocation du comité directeur.

En conséquence, le Président indique qu'il va organiser une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour seul et unique objet la révocation du comité directeur, conformément aux statuts du CDGYM 75 et aux préconisations du service juridique fédéral.

Il est précisé que :

- La date de cette Assemblée Générale Extraordinaire sera proposée *via* un outil de sondage de type Doodle,
- Cette Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra exclusivement en présentiel,
- Seuls les présidents de club ou leurs représentants dûment mandatés pourront y participer,
- Aucune visioconférence, aucun vote à distance ou par correspondance ne sera autorisé,
- Aucun autre point ne sera inscrit à l'ordre du jour, celui-ci étant strictement limité à la question de la révocation du comité directeur.

Ces modalités sont indiquées comme étant conformes aux statuts fédéraux et aux recommandations du service juridique de la Fédération.

Le Président ferme la séance à 22h20

Morgane SAINT-CAST  
Secrétaire du CDGYM 75



Patrick WATEAU  
Président du CDGYM 75

